

## TOUT CELA POUR ÇA !!!

EDITO

**La résurgence de l'inflation depuis près d'un an agite la planète. Les consommateurs, comme les industriels, sans oublier les agriculteurs, sont confrontés à des hausses parfois significatives des prix. L'INSEE publie de mois en mois des indices de prix à la consommation chaque fois plus importants. Les distributeurs commencent à pointer des comportements d'achats qui se restreignent, envoyant ainsi un signal de contraction des débouchés. Cela concerne tout particulièrement les produits alimentaires, dont l'INSEE montre qu'ils sont de moins en moins consommés. Quarante ans après l'éradication de l'inflation, ambition qui fut présenté comme bénéfique pour les consommateurs, le choc est violent.**

+5,2%. Tel est le chiffre de la hausse des prix, que l'INSEE a publié pour le mois de mai. +5,2% en rythme annuel, après +4,8% en avril. Certes, les carburants, et l'énergie en général (+28%), pèsent lourdement dans l'indice des prix de l'INSEE. Mais les produits alimentaires suivent (+4,2%), constituant le second poste dont les prix augmentent le plus. Viande (+18% en un an), pâtes (+15%), farine (+12%), sans oublier les fruits et les légumes. La faute à la reprise économique post-Covid, qui a conduit nombre de pays importateurs de produits agricoles et alimentaires à accroître leurs approvisionnements, après des mois de mise au congélateur des activités économiques. La faute à une guerre qui a largement amplifié la phase actuelle de flambée des prix agricoles, dont celui, emblématique, de la tonne de blé, oscillant aux alentours des 400 €, au gré des mouvements de marché. Une évolution qui se traduit par des changements brusques des comportements des consommateurs, confrontés à des prix de l'essence qui progressent, en dépit des mesures gouvernementales, lesquelles sont d'ores et déjà insuffisamment efficaces. De l'aveu même de certains dirigeants de GMS, une réduction aussi fulgurante des dépenses de consommation alimentaire est inédite. Elle fragilise certaines entreprises.

### Lointaine décennie 1970

Et pourtant que n'a-t-on pas fait pour éradiquer cette inflation durant les années 1970-1980. A l'époque, l'inflation en France, pour ne prendre que cet exemple, était sur deux chiffres. Elle entretenait une spirale prix-salaire, tout en s'accompagnant d'une montée du chômage. Il fallait donc casser cette indexation des salaires sur les prix, en prenant soin au passage de montrer au salariat que c'était pour son bien, puisque, avec des prix moins élevés, le pouvoir d'achat des ménages ne pouvait que se redresser, ce que les économistes appellent le « surplus du consommateur ». Ce fut surtout un levier pour restaurer les marges des entreprises, le taux de partage de la valeur ajoutée leur ayant été de plus en plus défavorable dès la fin des années 1960. Sans oublier le fait que, avec des indices de prix aussi élevés, les taux d'intérêt réels se situaient dans le négatif, les débiteurs étant largement favorisés. En brisant l'inflation, les taux réels redevenaient positifs, renflouant ainsi les marges bénéficiaires de banques.

La fin de l'indexation des salaires sur les prix a été enclenchée au début des années 1980, en France, comme dans le reste de l'UE, avant que l'inflation ne soit identifiée comme l'un des critères de convergence dans le processus de formation de la zone Euro. Cette inflation ne devait pas franchir le seuil des 2% annuels. La mondialisation constitua l'autre levier de la désinflation, puisque la délocalisation de certaines unités de production participa de ces abaissements de coûts de production, présenté comme bénéfiques aux entreprises comme aux ménages. S'en était donc fini de l'inflation, et, par effet induit, des revalorisations régulières des salaires pour compenser la dévalorisation du pouvoir d'achat. Ce dernier se reconstituait par le biais de la baisse des prix. Dans certains cas, on frôlait même la déflation, il suffit pour s'en souvenir, d'évoquer la pente descendante du prix du lait consécutive de la sortie des quotas laitiers.

### Force de rappel

Tel un virus que l'on aurait éradiqué, l'inflation ne devait pas resurgir. Le virus de l'inflation ne faisait en réalité que sommeiller, enfoui dans les profondeurs des économies s'estimant triomphantes d'un mal absolu. Et pourtant, avec la reprise et avec la guerre, la voici revenue. Il s'agit d'une inflation en quelque sorte importée, induite par le siphonage des matières premières par quelques grands pays importateurs et par une guerre qui bouleverse les flux commerciaux de grains. Elle affecte, ampute le pouvoir d'achat des ménages, et en particulier les plus socialement vulnérables d'entre eux. A la différence des années 1970, elle s'accompagne d'un taux de chômage faible, pour le moment. A la différence de la période antérieure, elle ne débouche pas sur une revalorisation des salaires, ou si peu. Le réajustement transite plutôt par des mesures au coup par coup, comme le « chèque énergie », ou le si controversé et encore pas appliqué « chèque alimentaire ». Il serait sans doute judicieux de mettre à l'étude une hausse généralisée des salaires, car, en se contractant comme elle le fait, la demande globale, qui réunit celle des entreprises par leurs investissements et celle des ménages, entrave gravement l'un des fondements de la croissance économique en France. Sans oublier que l'inflation endommage les épargnes.

Mais évidemment, et en cela il y aurait une sorte de continuité avec les années 1970, une hausse de la demande se traduirait par un surcroît de déficit extérieur, lequel est déjà fortement alourdi, sauf pour le secteur agroalimentaire. Avec, cette fois, une impossibilité de dévaluer la devise, puisqu'elle est commune. L'Euro étant faible face au dollar, une marge de manœuvre est disponible pour exporter davantage, la contrepartie étant que les importations sont bien plus coûteuses.

Tout cela pour ça pourrait-on dire. Inverser le partage de la valeur ajoutée au bénéfice des entreprises, mondialiser les économies, avec, à l'arrivée une recrudescence de l'inflation, symbole en quelque sorte d'une période qui s'achève. Les Banques Centrales, hier gardiennes d'une inflation faible, seraient de surcroît en train de lâcher cette obsession qui fut la leur durant plusieurs décennies. Forte en Turquie, en Russie, au Brésil, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Pologne, en Espagne, dans la zone Euro, moindre comparativement en France, l'inflation pose deux types de questions : la première, sera-t-elle durable ? La seconde, comment lutter contre, ou, dit autrement, quelle politique économique adopter pour la juguler ? Puisque la Banque Mondiale nous prévoit des prix des matières premières durablement élevés jusqu'à la fin 2024, l'INSEE n'a pas fini de nous annoncer de bien mauvaises nouvelles sur le front des prix.

Contact : Thierry Pouch

[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

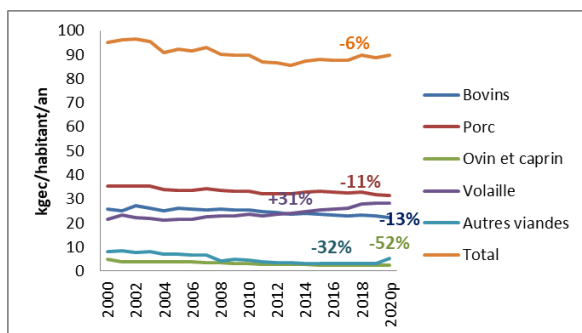
Autrefois valorisée pour ses bienfaits diététiques, associée à la force physique et à la richesse, la viande est aujourd'hui en proie aux critiques. Ses méfaits sur la santé, la défense de la cause animale et l'impact de l'élevage sur le climat, sont venus ternir l'image de la filière. Le militantisme a su convaincre les dirigeants politiques, à l'instar du Ministre fédéral allemand de la santé, Karl Lauterbach qui, dans une interview au Spiegel en février dernier, a exprimé son souhait de voir la consommation mondiale de viande baisser de 80% !!

Le gouvernement néozélandais vient quant à lui d'annoncer un projet de loi visant à taxer les éructions ovines et bovines. En France, le rééquilibrage entre la consommation d'aliments d'origine végétale et d'origine animale est à l'agenda politique au point que le rapport sur le chèque alimentaire du IGAS et de l'IGF préconise l'exclusion de la viande dans le dispositif en discussion<sup>1</sup>. L'élevage français déjà en difficulté risque d'être encore fragilisé.

## Une consommation de viande en baisse en France ?

Depuis 2000, la consommation de viande par habitant a baissé de 6% en France. Cette baisse est observable sur tous les types de viandes, à l'exception de la viande de volaille, devenue en 2013 le deuxième type de viande le plus consommé derrière le porc (graphique 1).

**Graphique 1 : Consommation française de viande (kgec/habitant/an) et évolution de cette consommation (%) entre 2000 et 2020**



Viande en équivalent carcasse, y compris graisses de découpe.

Autres viandes : Viandes d'équidés, de lapin, de gibier, ainsi que les abats destinés à la consommation humaine. En 2008, une modification dans la prise en compte des abattages conduit à une rupture de série et à compter de 2020, une modification de source a été apportée concernant les abats utilisés.

Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement

Cette tendance à la baisse est observable depuis les années 1990, durant lesquelles le pic de la consommation de viande par habitant a été atteint. Ainsi, la quantité de viande consommée par habitant en France en 2020 était 15% moins élevée qu'en 1990, alors qu'elle était 15% plus élevée qu'en 1960. La mode des régimes moins carnés est donc à relativiser d'autant que les régimes végétariens et végétaliens, aujourd'hui en vogue dans les médias, restent assez marginaux. Selon une enquête de 2020 réalisée par l'Ifop pour la FranceAgriMer<sup>2</sup>, seules 2,2% des personnes interrogées sur un échantillon de 15 000 Français âgés de 15 à 70 ans ont déclaré avoir un régime sans viande (pescetarien, végétarien ou vegan). Le flexitarisme fut quant à lui revendiqué par 24% des sondés, bien que ce régime alimentaire soit difficile à définir<sup>3</sup>.

## Pour le climat, pour la santé, pour la cause animale : l'argumentaire (biaisé ?) des régimes moins carnés

Trois arguments sont régulièrement invoqués pour défendre la réduction de la consommation de viande et les régimes non-carnés. Selon l'enquête Ifop<sup>4</sup>, la santé est la première motivation des flexitariens et des omnivores pour réduire leur consommation de viande. Une étude de l'OMS datant de 2015 a en effet dévoilé

la cancérogénicité de la viande rouge et de la viande transformée pour l'homme<sup>5</sup>. Quant aux adeptes des régimes végétariens, végans et pescetariens, ils s'attachent davantage à défendre le bien-être animal<sup>6</sup>. Le désir de la Commission européenne d'interdire l'élevage en cage à partir de 2027, l'intégration de la notion d'être vivant doué de sensibilité dans le code civil français, et le résultat inattendu du parti animaliste aux dernières élections européennes (2,2% des voix) témoignent de la montée de cette préoccupation dans l'agenda politique et la société civile. Enfin (et surtout), l'impact de l'élevage sur le réchauffement climatique fait aujourd'hui consensus. En 2013, la FAO estimait que l'élevage était responsable de 14,5% des émissions anthropiques, avec pour principaux responsables les ruminants (10%)<sup>7</sup>.

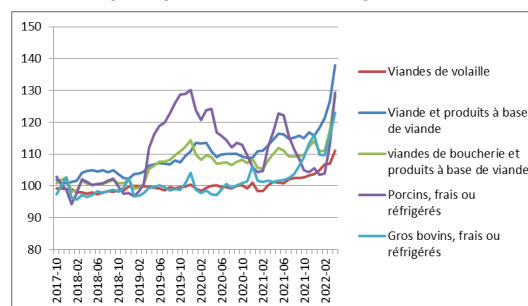
Les arguments basés sur la protection de l'environnement et de la santé restent toutefois à relativiser. La surconsommation de viande peut en effet engendrer des risques sanitaires, mais certaines études rappellent que la privation de viande peut être à l'origine de carences en fer, zinc et vitamine B12<sup>8</sup>.

Sur le plan environnemental, c'est moins l'élevage que l'élevage industriel qui porte atteinte à l'environnement. Certaines pratiques vertueuses permettent en effet de maintenir les prairies permanentes, bénéfiques à la biodiversité et au captage du carbone dans les sols. Sans oublier l'utilité des effluents d'élevage comme engrais organiques, sûrement plus vertueux que les engrais de synthèse importés majoritairement de Russie (jusqu'au déclenchement de la guerre). Il n'en reste pas moins que la viande est un produit onéreux, et que la conjoncture actuelle risque d'aggraver cette tendance à la baisse de consommation.

## Des coûts de production en hausse dans l'élevage

La guerre en Ukraine et l'influenza aviaire sont venues renforcer une tendance à la hausse des coûts de production dans l'élevage. En mars 2022, le prix de l'énergie a augmenté de 68,0 % sur un an et celui des engrais a été multiplié par deux (chiffres Agreste). En avril 2022, le prix de l'aliment porcin a augmenté de 25,6 % sur un an, par rapport à avril 2021, le prix de l'aliment bovin de 24,7 % et l'indice du coût des matières premières pour l'alimentation du poulet standard de 35,1 %<sup>9</sup>.

**Graphique 2 : Indice des prix à la production de viandes de l'industrie française pour le marché français - 2015=100**



Le maintien de l'élevage en France est donc incertain, et ce, d'autant plus si l'UE continue d'ouvrir les contingents à des pays exportateurs de viande, à la faveur d'accords commerciaux bilatéraux. Manger moins de viande, mais mieux, en privilégiant les produits français et labellisés, n'apparaît donc pas si absurde dans ce contexte d'inflation et de transition environnementale. La préservation des élevages est aussi une nécessité pour garantir les dynamiques territoriales, dans les régions de montagne comme de plaine.

Contact : Clémence Dehut

[clemence.dehut@apca.chambagri.fr](mailto:clemence.dehut@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup>Voir la synthèse du rapport paru dans *Contexte* : <https://www.contexte.com/medias/pdf/medias-documents/2022/6/220608-rapport-igas-igf-cheque-alimentaire-187e01e7811e4179a7908229fba781ed.pdf>

<sup>2</sup>« Végétariens et flexitariens en France en 2020 », Enquête IFOP pour FranceAgriMer, mai 2020.

<sup>3</sup>Certains flexitariens affirment manger de la viande une fois par jour tandis que d'autres en consomment plus occasionnellement.

<sup>4</sup>« Végétariens et flexitariens en France en 2020 », *Ibid*

<sup>5</sup>Voir communiqué de presse n°240, « Le programme des Monographies du CIRCC évalue la consommation de la viande rouge et des produits carnés transformés », Centre International de Recherche sur le Cancer de l'OMC, 26 octobre 2015.

<sup>6</sup>« Végétariens et flexitariens en France en 2020 », *Ibid*.

<sup>7</sup>FAO, « Tackling climate change through livestock - A global assessment of emissions and mitigation opportunities », 2013, disponible via : <https://www.fao.org/3/i3437e/i3437e.pdf>

<sup>8</sup>Voir les études citées dans le rapport d'Interbev, « Apports en micronutriments - Quelles conséquences des régimes sans viande ? », 2019.

<sup>9</sup>Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, « Prix de l'alimentation animale et prix des produits carnés », calculs réalisés pour le SSP du Ministère, l'INSEE et l'ITAVI.

Pour les utilisateurs de la statistique agricole française, l'année 2022 est un peu l'année du recensement : en effet, depuis le début de l'année, le Ministère de l'agriculture diffuse à flux réguliers les résultats du recensement de l'agriculture qui a été conduit en 2020. Par des hasards de calendrier, l'année 2022 est aussi l'année du recensement au Canada. Grande puissance agricole, le Canada produit un recensement de son agriculture tous les 5 ans depuis... un siècle. Et en 2022, au fil des mois, l'institut Statistique Canada publie les résultats du recensement agricole qui a eu lieu en 2021. Nous en présentons ici quelques éléments.

## Recensement agricole au Canada : une longue histoire

Le recensement de l'agriculture mené en 2021 au Canada s'inscrit dans une longue histoire. Cela fait plus d'un siècle qu'au Canada, on conduit des opérations de dénombrement de l'agriculture. Quelques dates clés (1) :

- 1666 : premier recensement de population effectué sur le territoire de la Nouvelle France
- 1867 : la Loi constitutionnelle stipule la tenue d'un recensement tous les 10 ans afin de déterminer, au sein du nouveau Parlement, la représentation en fonction de la population au Canada
- 1906 : on mène distinctement les recensements de la population et les recensements de l'agriculture
- 1956 : les recensements passent au rythme quinquennal
- 1986 : le recensement de l'agriculture devait être annulé (raisons budgétaires) ; après la contestation de professionnels, d'universitaires et d'agents administratifs, le Recensement de l'agriculture a été rétabli
- 1996 : numérisation des questionnaires et en 2006 on peut répondre en ligne

De cette courte chronologie, on peut retenir deux choses. D'une part, ces recensements sont des opérations anciennes : on dispose d'une évaluation du nombre d'exploitations agricoles canadiennes depuis 1921 (voir graphique 1) ; bien sûr, les premières valeurs de la série n'ont pas la solidité des statistiques d'aujourd'hui. D'autre part, dans la statistique publique canadienne, les recensements de l'agriculture et de la population ont lieu en même temps et leurs bases de données sont couplées ; on peut donc faire le lien entre les données des exploitations et les données des ménages des exploitants (ce qui est difficile à faire en France).

## Agriculture française et canadienne : quelques convergences et une grande divergence

Les agricultures françaises et canadiennes partagent quelques aspects structurels communs. Le premier est le rythme auquel l'activité agricole se concentre autour d'un nombre d'exploitations et d'actifs agricoles de plus en plus réduit : depuis le début des années 2000, le nombre d'exploitants a baissé d'un quart au Canada et d'un tiers en France. La seconde similitude, c'est le déséquilibre démographique de la population active agricole : au Canada comme en France, les femmes et les jeunes sont sous représentés parmi les chefs d'exploitation (tableau 1).

La différence majeure entre les agricultures canadienne et française, ce sont les structures. Il existe au Canada une agriculture de micro-entreprises tout à fait semblable à ce qu'on observe en France ; elle est majoritaire sur le plan démographique ; mais il y a aussi des firmes qui mobilisent des volumes de capitaux importants en France. En 2021, dans le recensement agricole

canadien, on comptait 50 227 exploitations (26% des effectifs totaux) dont le capital immobilisé était supérieur à 3,5 millions de dollars canadiens (soit 2,265 millions d'euros). Très peu d'exploitations agricoles françaises atteignent un tel niveau de capital : dans les données du RICA, seules 16 exploitations ont un capital immobilisé supérieur à cette valeur (graphique 2).

## Québec

Depuis la France, il est difficile de parler de l'agriculture canadienne sans dire un mot du Québec, en particulier. Dans le recensement de 2021, on comptait 29 380 exploitations agricoles au Québec. L'activité agricole québécoise est orientée vers l'élevage : la production laitière est la principale production animale et la culture du maïs-grain arrive au premier rang parmi les productions végétales ; à cela s'ajoute l'acériculture, c'est-à-dire la culture d'érables (pour la production de sirop d'érable) qui, comme toute autre activité agricole au Canada est investie par des firmes... Parce que le Québec, le Canada, c'est l'Amérique du Nord, c'est-à-dire, un lieu sur la planète où se déploie une agriculture à très haut niveau de capital.

Graphique 1 : Nombre d'exploitations agricoles au Canada

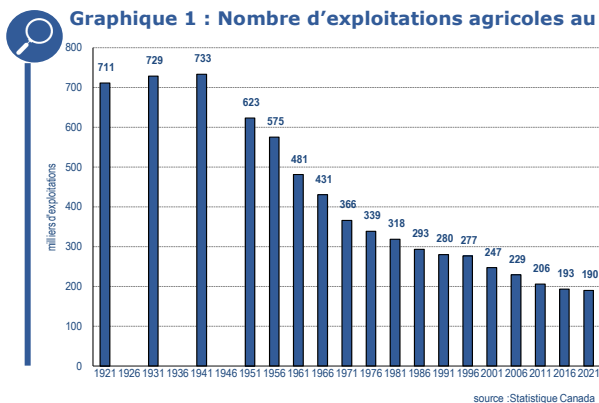
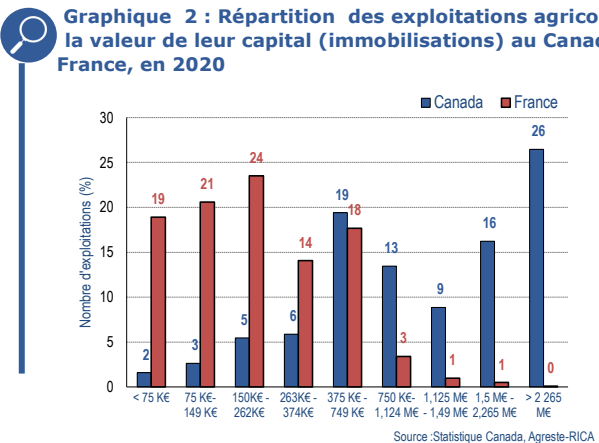


Tableau 1 : Population active dans l'agriculture au Canada et en France

	Nombre de personnes	... dont femmes (%)	... dont plus de 55 ans
<b>Canada</b>			
2001	346 195	26	34
2006	327 060	27	40
2011	293 925	27	48
2016	271 935	28	54
2021	262 455	30	60
<b>France</b>			
2000	763 953	24	20
2010	603 884	27	20
2020	496 000	26	25

Sources : Statistique Canada, Agreste-RA

Graphique 2 : Répartition des exploitations agricoles selon la valeur de leur capital (immobilisations) au Canada et en France, en 2020



**Lecture du graphique :** en 2020, 26% des exploitations canadiennes avaient un capital supérieur à 2,265 millions d'€, contre 0,1% en France

Contact : Didier Caraes

[didier.caraes@apca.chambagri.fr](mailto:didier.caraes@apca.chambagri.fr)

(1) Ces informations et les données du recensement de l'agriculture canadienne sont disponibles sur le web : <https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement-agriculture?MM=1>

# SCHIZOPHRÉNIE PÉTROLIÈRE

**Le rebond de l'économie mondiale en 2021, suivi du conflit russo-ukrainien en février dernier, ont plus que rétabli un cours du pétrole qui était, lors de la pandémie, tombé sur un plancher de quelque 20 dollars le baril. Cet effondrement du prix avait gravement endommagé les recettes monétaires pour les principaux Etats producteurs et exportateurs. Il est donc assez logique que la remontée du cours du pétrole depuis un an (+ 50% environ), soit fondée sur un comportement de rationnement de l'offre, organisé par l'OPEP+, afin de reconstituer les marges à l'exportation des exportateurs.**

L'alourdissement du prix du baril a toutefois induit des effets préjudiciables aux acteurs économiques, à commencer par les ménages, qui voient le prix du litre d'essence s'envoler malgré les mesures gouvernementales adoptées en mars dernier, et par les agriculteurs, qui enregistrent des hausses faramineuses des prix des moyens de production (l'indice INSEE a grimpé de + 68% en rythme annuel sur mars, le gazole non routier enregistrant quant à lui un bond de + 115%).

Comme l'ensemble des pays industrialisés sont confrontés au retour de l'inflation, avec le rôle prépondérant de l'énergie dans l'envolée des indices de prix à la consommation, le souhait de voir les pays de l'OPEP+ d'augmenter son offre afin de desserrer la contrainte de prix, a été entendue. Le cartel pétrolier, qui inclut la Russie, va, en juillet, augmenter sa production de 650 000 barils par jour, envisageant même de prolonger d'un mois cette décision.

On ne s'étendra pas sur le paradoxe qui saute aux yeux, fondé d'un côté sur des ambitions de transition vers une économie décarbonée – et singulièrement pour le secteur agricole dans le cadre du Green Deal – et, de l'autre, l'insistance avec laquelle les Etats, Washington en tête, ont prié l'OPEP+ d'augmenter sa production de pétrole. L'économie de la sobriété n'est manifestement pas pour demain. A moins que, face à des risques économiques – un baril à 150 voire 200 dollars, une nouvelle récession – ou sociaux – syndrome « gilets jaunes » – un plan drastique d'économies d'énergie ne soit appliqué, perspective bien difficile à envisager dans le contexte actuel. En attendant, l'INSEE a publié le chiffre de la croissance économique de la France pour le premier trimestre, et il n'est pas franchement bon. La croissance a reculé de - 0,2%, et le pouvoir d'achat des ménages de - 1,9%.

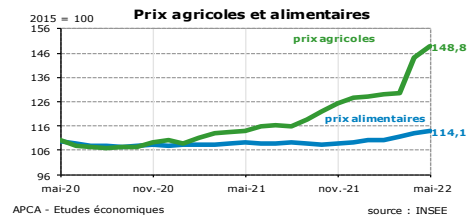
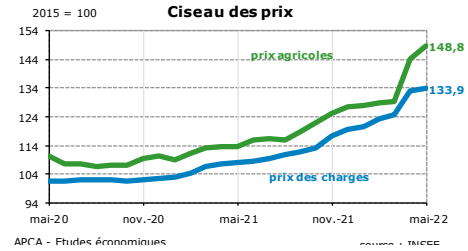
On insistera en revanche sur le court terme. Les effets escomptés d'une baisse du prix du baril par le truchement de la hausse des volumes, ne se sont pas concrétisés. Dès la décision rendue publique, le baril de Brent a même progressé de 1%, se fixant à 117 dollars le baril. En raison d'une demande qui reste et restera soutenue au moins jusqu'à la fin de l'année 2022, voire au-delà, le baril devrait afficher un nouveau record dans les prochaines semaines, gravitant autour de 140 à 145 dollars, soit une progression de 20 à 25% par rapport au prix actuel. De belles perspectives financières pour l'OPEP+, et en particulier pour la Russie, laquelle compenserait ainsi le recul de ses volumes. Car la Russie est de plus exposée aux sanctions, comme l'illustre la décision européenne de suspendre ses importations de pétrole russe, avec quelques exemptions pour certains Etats membres dont la Hongrie. L'embargo décidé par l'UE à 27 pourrait avoir pour conséquence d'entretenir cette flambée du prix du baril, suggérant aux pays pouvant répondre à sa demande de pétrole de pratiquer des prix élevés, l'UE n'ayant pas de solutions alternatives illimitées en matière d'approvisionnements.

C'est, par voie de conséquence, une bien mauvaise nouvelle

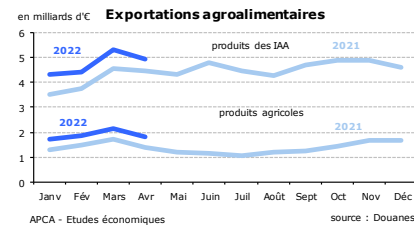
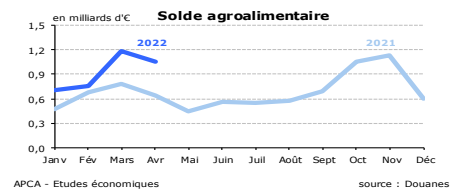
pour les automobilistes, qui, de surcroît, voyant arriver l'hiver, vont s'interroger sur le coût de leur chauffage, pour les industriels, et pour les agriculteurs, dont les charges ne cessent de s'alourdir, en dépit d'un contexte de prix agricoles plutôt favorable. Le gouvernement français n'a pas fini de scruter les pistes possibles pour contenir la vague d'un prix du baril allant de pic en pic, la période électorale prenant fin. Il ne peut de surcroît que réagir selon ses moyens, puisque la dimension géopolitique du pétrole semble bien plus complexe à gérer, les Etats-Unis en savent quelque chose. Exerçant une influence sur leur allié Saoudien pour qu'il entraîne ses partenaires de l'OPEP+ sur la voie de la hausse de la production, les Etats-Unis ne peuvent pour autant empêcher Riyad de préserver la solidité de ses relations bilatérales avec Moscou. L'équilibrisme est manifestement un exercice fort répandu de nos jours.

**Contact : Thierry Pouch**

[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)



(Source : INSEE)	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
<b>prix alimentaires</b>	1,0%	4,3%	4,0%
<b>prix agricoles</b>	3,1%	30,8%	35,0%
<b>prix des charges</b>	0,8%	24,1%	31,7%
<b>inflation</b>	0,7%	5,2%	6,7%



### Solde du commerce extérieur agroalimentaire

(Source : Douanes/SSP)

En milliards d'€	en avril	en cumul
2022	1,054	3,701
2021	0,64	2,573

## Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : [marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

Siret 180070047 00014

**Directeur de la publication :**

E-mail : [thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

Mise en page : Odile Martin-Lefèvre

## Nos articles sur le même thème

- Analyses et Perspectives n°2206, avril 2022, « Productivité de l'agriculture française en panne : quels impacts dans la filière agroalimentaire »
- Analyses et Perspectives n°2207, mai 2022, « Pour un autre commerce international agricole »
- Lettre Economique n°426, mai 2022, « Chine puissante, Chine fragile »

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION